



ORGANISME DE FORMATIONS DE SECURITE PRIVEE ET DE SECOURISME

ASP TITRE .V - SST - PSC1- CPS- FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3- Manipulation et utilisation Extincteur-Evacuation

Formation SECURITE :
Maintien et Actualisation des
Compétences
Agent de Sécurité Privée
Durée : 28H

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION

SARL TLF - 1691, rue Becquerel ZI Jarry 97122 Baie-Mahault - Siret 48261013600038 - APE 8559A

☎ 0590 98 26 06 / tlf971@me.com - Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe - Agrément CNAPS FOR-971-2022-01-18-20170586754 - Certification QUALIANOR N°176SPInd0 du 03/04/2018 - Agrément SSIAP N° 1601 - Agrément SST N°1438435/2018/SST-01/0/20

Référentiel pédagogique MAC ASP

Public	12 stagiaires maximum	Durée totale	28 heures
---------------	-----------------------	---------------------	-----------

Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> * La formation s'effectue dans un délai de vingt quatre mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle. * Evaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (dix questions à réponses courtes) * Carte professionnelle ou préalable surveillance humaine ou gardiennage du CNAPS en cours de validité * SST VALIDE
-------------------	---

MODULES	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité	Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> -les évolutions récentes du livre VI ; -le code de déontologie ; -le principe d'exercice exclusif ; -les conditions de détention et d'usage des armes ; -les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ; -la non-confusion avec un service public ; -les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir ; -les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ; -la non-assistance à personne en danger ; -l'omission d'empêcher un crime ou un délit ; -les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ; -le secret professionnel. 	6 heures
Compétences opérationnelles générales (7 heures)	Gérer les conflits	Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits. Savoir : <ul style="list-style-type: none"> -traiter une agression verbale ; -gérer ses émotions ; -adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.). 	3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique
	Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> -le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ; -les modalités d'agrément ; -les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions. Maîtriser les techniques : <ul style="list-style-type: none"> -d'inspection visuelle des bagages ; -de la palpation. 	3 heures 30 minutes dont 2 heures de pratique
Compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes (15 heures)	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	Savoir définir la menace terroriste et comprendre son mécanisme : <ul style="list-style-type: none"> -définition du terrorisme (les atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation et à l'autorité de l'Etat) ; -les différents types de terrorisme (Vigipirate) ; -historique du terrorisme moderne (liste des précédentes attaques) ; -méthodologie du terrorisme ; -motivation du terrorisme ; Connaître les différents modes opératoires	2 heures 30 minutes

	<p>traditionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attentats aveugles ; - attentats suicides ; - prises d'otages et exécution ; - attaques avec armes de guerre ; <p>Connaître les différentes menaces terroristes émergentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la menace de produits et matières nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosives (NRBC-E) ; - la menace informatique. 	
Connaître les niveaux de risque associés	<p>Comprendre le niveau de risque en France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rappel : vigipirate/ l'état d'urgence/ l'état de guerre. <p>Savoir ce qu'est une cible potentielle et comprendre pourquoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - processus de raisonnement ; - sites sensibles, population ciblée. 	1 heure
Connaître les différents matériels terroristes	<p>Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquette, etc.), présentation d'une arme factice ; - les différents explosifs (solide, liquide, vrac) ; - les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif) ; - sécuriser les lieux en cas de découverte de matériel. 	1 heure
Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	<p>Savoir cultiver son comportement</p> <p>Savoir combattre les habitudes et les routines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être attentif, vigilant et dissuasif ; - respecter les procédures ; <p>Savoir développer ses connaissances en matière de détection de la radicalisation violente et la prévention du terrorisme</p>	1 heure
Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	<p>Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects</p> <p>Reconnaître les comportements suspects (le profiling)</p> <p>Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)</p> <p>Capacité de restituer à sa hiérarchie le fruit de ses observations</p>	1 heure
Savoir entretenir sa culture de la sécurité	<p>Savoir utiliser le retour d'expériences</p> <p>Savoir participer à l'évolution des procédures de sécurité</p> <p>Savoir s'informer</p>	30 minutes
Se protéger soi-même	<p>Comprendre comment agir en cas d'attaque et suivant le type d'attaque (armes, engins explosifs improvisés, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actes réflexes ; - courir, se cacher, combattre en dernier recours, démonstrations, mesures de mise en sécurité immédiate, pratique. 	2 heures 30 minutes dont 1 heure 30 minutes de mise en pratique
Protéger	Savoir protéger et diriger les personnes vers une zone en sécurité	
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention	Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie, suivant sa situation au cours de l'attaque :	2 heures dont 1 heure de mise en

		-Témoin direct, présent lors de l'attaque (ou caché à proximité immédiate des terroristes) ; -Témoin indirect, spectateur de l'attaque (en sécurité, à distance). Capacité à établir un compte-rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace	pratique
	Faciliter l'intervention des forces de l'ordre	Comprendre comment faciliter l'intervention des unités de la gendarmerie ou de la police : -attitudes et comportements ; -à l'intérieur de la zone d'attaque ou à l'extérieur ; -connaître les missions du centre opérationnel de police (COP). Savoir se mettre à disposition des forces de l'ordre et appliquer leurs consignes : -être un citoyen sensibilisé.	
	Sécuriser une zone	Savoir établir un périmètre de sécurité et assurer son efficacité : -dans l'urgence et post-attentat ; -contrôle des accès ; -attitudes et comportements en rapport avec le danger élevé ; -prendre en considération le risque de sur-attentat.	
	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	Connaître : -les blessures par balles (notions : pneumothorax, hémorragies) ; -les blessures par explosions (notions : blast et projectiles).	1 heure
	Notions de secourisme « tactique »	Comment agir face à des blessés suite à des plaies par balle (s) ou blessures suite à des explosion (s). Présentations visuelles : pansement compressif, combat gauze, tourniquet, démonstration, pratique pour une sensibilisation. Dégagement d'urgence d'une personne blessée pour : -la soustraire à un danger réel, vital, immédiat et non contrôlable ; -réaliser à l'abri les gestes d'urgence sur une personne blessée.	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
	Alerter les secours	Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation traumatique du blessé aux services de secours	30 minutes

La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ». La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.